

Quels bénéfices pour les familles ?



- ✓ Une **écoute personnalisée** tout au long du suivi.
- ✓ Une **orientation rapide** en cas d'inquiétude sur le développement de leur enfant.
- ✓ Des **informations régulières** tout au long de l'étude.

Ethique et confidentialité



L'étude a reçu l'avis favorable du CPP* et l'autorisation de la CNIL**. Toutes les informations concernant les familles participantes seront traitées de façon confidentielle et anonyme, elles seront exclusivement utilisées pour cette étude.

*Comité de Protection des Personnes

**Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Comment nous contacter ?



Cohorte MARIANNE
Centre d'excellence sur l'autisme et les troubles du neuro-développement
CHU de Montpellier



04 67 33 85 39



contact-marianne@chu-montpellier.fr



www.cohorte-marianne.org

Ensemble,
faisons
avancer la
recherche :

Aidez-nous à
relever un défi
scientifique
en proposant
aux familles
éligibles de
participer
à l'étude
MARIANNE



Professionnels de santé



Soutenez un projet de recherche sur
l'autisme
et les troubles du neuro-développement

Proposez aux familles éligibles
de participer à l'étude MARIANNE

Une étude unique en France



MARIANNE est un **programme national** de recherche sur les facteurs de risque des troubles du neuro-développement chez l'enfant, en particulier l'autisme.

Il s'intéresse aux effets conjugués durant la vie foetale de facteurs **génétiques** et d'**expositions environnementales** (exemple : pollution chimique) sur le développement des bébés.

MARIANNE a besoin de la participation de **1700 femmes enceintes** qui seront suivies pendant 6 ans avec leur bébé et le papa.



Qui peut participer ?



Les femmes **enceintes, majeures**, déjà maman, dans l'une des situations suivantes :

- ✓ Elles (ou le futur papa) ont un enfant **autiste**
- ✓ Elles (ou le futur papa) ont des enfants dont aucun n'a de trouble du développement

Elles résident dans les départements suivants :

Eure, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Nord, Loire, Tarn, Tarn et Garonne, Rhône, Seine-Maritime.

Qui conduit l'étude ?



L'étude MARIANNE est menée en collaboration entre plusieurs hôpitaux universitaires (Montpellier, Toulouse, Lille, Rouen, Saint-Etienne, Lyon), des maternités et l'INSERM. MARIANNE est soutenue par les Caisses d'Assurance Maladie et les Caisses d'Allocations familiales.



Quel suivi pour les familles ?

Un suivi est proposé à partir du deuxième trimestre de grossesse et jusqu'aux 6 ans de l'enfant. Il comporte :

- ✓ **Des rendez-vous réguliers et gratuits** avec **des professionnels de santé** (sages-femmes et psychologues).
- ✓ **Le remplissage de questionnaires.**
- ✓ Si les familles l'acceptent, **des prélèvements** biologiques (exemples : mèches de cheveux, urines).